L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 MARS 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
IMPRIMEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 17 MARS.

Abonnés à la semaine.
Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

SUPPLÉMENT.
L'insuffisance de nos colonnes nous force de publier aujourd'hui un supplément. Nos abonnés recevront, en même temps que le journal, cette troisième feuille qui renferme des annonces importantes.

Ventes à l'encan de ce jour.
Par N. Vignié—A la Bourse St Louis, propriétés de la succession de John McDonogh, échues en partage à la ville de Baltimore, et situées dans le 2ème et le 3ème District.
Par E Roger & Co, 28 Vieille Levée—Broderies, chapeaux de paille pour hommes et enfans, marchandises sèches, etc.
Par N Montgomery, 49, rue des Magasins—Candi.
Par R B Sykes, au magasin de MM. W P Vredenburg & Co, 26 Vieille Levée—vitres françaises.

Succession McDonogh.
M. Vignié, encanteur, vendra aujourd'hui, jeudi, 17 courant, à la Bourse St Louis, les propriétés de la succession McDonogh, échues en partage à la ville de Baltimore, et situées dans le 2e et le 3e district. Les conditions de la vente sont extrêmement avantageuses, les acquéreurs ne devant payer comptant qu'un cinquième du prix d'adjudication, et le reste se réglant en billes sans endosseurs à 1, 2, 3 et 4 années d'échéance, avec 6 pour cent d'intérêt. Voici le détail abrégé des propriétés qui seront vendues:

2me District:
Maison basse, en bois, sur un terrain encoignure des rues Remparts et Bienville et au coin des rues Bassin et Bienville. Deux terrains propres à bâtir, rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne. Deux terrains avec maisons en bois, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. Grand terrain avec une forge, rue Bourgogne, entre St Louis et Conti. Deux bonnes maisons en briques à trois étages, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.
Trois bonnes maisons en briques à deux étages, au coin des rues Chartres et Jefferson. Un terrain et une maison basse, rue Royale, entre Hôpital et Quartier. Terrains et édifices, rue Villeré, entre le chemin du Bayou et la rue des Ursulines. Terrains, rue Ste Anne, vis-à-vis le marché Tremé.
L'habitation Allard, faisant face au Parc et au Chemin de la Métairie.
Deux cents terrains de choix, parfaitement situés dans le faubourg Tremé, comprenant des ilets entiers.

3me district.
Sept terrains de valeur, propres à bâtir, au coin des Champs-Elysées et de la rue Moreau.
Deux terrains de valeur, avec maisons en briques et en bois, formant le coin de la Levée et de la rue d'Espagne.
Deux terrains de valeur, avec maisons en briques à deux étages, au coin de la Levée et des Champs-Elysées.
Cinq terrains de choix, avec maisons, au coin des rues Victoire et St-Ferdinand.
Un terrain de très grande valeur faisant face à la Levée, entre les rues Clouet et Montégut, avec droits à la batture.
Un terrain aux Champs-Elysées, entre les rues Girod et Urquhart.

Commerce du coton en Europe
Nous avons sous les yeux un remarquable travail publié par MM. de Coninck frères, négociants du Havre, sur le mouvement commercial et financier de la France, pendant l'année 1858. Nous allons extraire de ce travail, la portion relative au commerce et à la consommation du coton, comme intéressant directement les habitants de cette partie des Etats-Unis.
Et d'abord, résumons, avec MM. de Coninck, les caractères principaux de l'année 1858:
Cette année-là, disent-ils, peut être appelée "une année de liquidation;" car elle se distingue des précédentes "par le désir de terminer d'anciennes affaires plutôt que d'en entreprendre de nouvelles." Cette observation est si vraie que l'on n'a pas vu, en 1858, comme le font observer les auteurs du travail, "ces hausses exagérées qui avaient eu lieu en 1857." Ils ajoutent: "Nous avons commencé l'année avec des stocks considérables de toute espèce de produits, qui ont trouvé un écoulement rapide, grâce à une baisse de 35 0/0 en moyenne, sur les plus hauts cours de 1857."
Les importations de toutes les matières premières, le coton excepté, ont été plus faibles en 1859 qu'en 1857; en sorte que les stocks en coton étaient très forts au début de 1859. Cette circonstance a favorisé, pendant l'année 1858, l'industrie cotonnière qui a trouvé sur le marché, la matière à des prix relativement favorables.
Au moment où MM. de Coninck ont publié leur travail, [janvier 1859] les prix des cotons offraient une baisse de 10 0/0 sur les hauts cours de 1858 qui eux-mêmes présentaient une baisse de 15 0/0 sur les prix les plus élevés de 1857.
Voici comment s'expriment MM. de Coninck dans le chapitre de leur brochure spécialement consacré au coton:
L'année 1858 venant à la suite d'une crise grave et sans précédent, offre une période très intéressante à étudier, sous le rapport du commerce du coton qui, jusqu'à présent, justifie pleinement les prévisions les plus favorables.
Le développement de la consommation de cet article de première nécessité, semble, en effet, n'avoir d'autre limite que celle posée par la production: aussi ne paraît-on nullement effrayé d'une récolte de 3,500m. balles comme celle annoncée pour 1858/9. C'est bien plutôt le contraire que l'on redouterait, et l'Angleterre a si bien compris le danger de voir ses approvisionnements diminuer, qu'un comité permanent a été fondé à Manchester pour aviser au moyen de suppléer au déficit dans les importations des cotons des Etats-Unis, dont la proportion pour l'Angleterre, tend à diminuer d'une manière constante.
D'après un tableau détaillé joint à la brochure, et répartissant les récoltes de coton (de 1850 à 1858) provenant des Etats-Unis, entre les divers pays de consommation, il résulte que l'Angleterre absorbait en 1851, 63 72 0/0 de ces récoltes, la France 12 44, et les autres pays 3 27. [En 1857, la consommation de l'Angleterre qui s'est abaissée progressivement, n'était plus que de 46 74; celle de la France est restée à peu près invariable entre 12 et 13 0/0; et celle des autres pays a atteint 8 26 0/0.
Il faut remarquer, en passant, que les Etats-Unis retiennent chaque année une quantité de plus en plus grande de coton pour leur propre consommation.
MM. de Coninck ajoutent à ce propos:
On comprend dès lors que l'on se préoccupe tant en Angleterre, dans les années de courte récolte, d'une question aussi vitale, et nous tirons la conséquence de ce qui précède, qu'il faudra nécessairement se familiariser avec le maintien de prix relativement élevés sur les lieux de production.
La répartition de la récolte de 1857/8, arrêtée à 3,113,962 balles, ferait remonter l'Angleterre à son plus haut chiffre de 58 0/0; mais pendant cette campagne, la France et les autres pays d'Europe avaient diminué leurs achats ainsi que les Etats-Unis. Il en sera probablement tout autrement pendant la campagne 1858/9, car la prospérité générale de l'industrie cotonnière se traduira par une concurrence très grande pour les achats aux Etats-Unis: aussi voyons-nous déjà que, malgré la certitude d'une très forte récolte, les prix en Amérique, après un moment d'hésitation, n'ont pas tardé à reprendre en hausse. Il en a été autrement en Europe et principalement en France.
Le marché du Havre se trouve pour le moment écrasé par les expéditions énormes des Etats-Unis, depuis l'ouverture de la nouvelle campagne, soit 200,000 B. contre 90,000 B. La baisse de décembre a été rapide, soit 7 à 8 c. sur les cotons bas et très ordinaire Louisiane. Cette baisse se trouve arrêtée aujourd'hui.
D'un côté on voit qu'il va forcément y avoir un temps d'arrêt dans les expéditions des Etats Unis pour la France, et que de l'autre les débouchés promettent de continuer sur une grande échelle, sous l'influence du bon marché de l'argent et des denrées alimentaires.
Dans cette position nous pensons que les prix de 1859 présenteront peu de variation et que le bas Louisiane devra rouler, pendant toute l'année, dans les environs de 95.
La moyenne des cours sur le marché du Havre a été en 1858, pour le bas Louisiane 100 francs et 105 pour les très ordinaires; en 1857 le prix moyen du bas Louisiane avait été, sur le même marché, de 119 francs et celui du très ordinaire 113 1/2.
Nous ajouterons que les importations en France, de coton de toutes provenances ont été en 1858 de 545,500 balles; c'est le chiffre le plus élevé de la période quinquennale; ces importations avaient été en 1857 de 471,000 balles; en 1856 de 484,000; en 1855 de 462,000 et de 470,000 en 1854.
L'Angleterre a reçu en 1858 3,442,000 balles dont 1,86[illegible] des Etats-Unis; en 1857: 2,417,000 dont 1,482,000 des Etats-Unis; en 1856: 2,468,000 dont 1,750,000 des Etats Unis; en 1855: 2,378,000 dont 1,663,000 des Etats-Unis; et en 1854: 2,171,000 dont 1,600,000 des Etats-Unis.
Dans les autres pays d'Europe les importations, pendant la période quinquennale, ont été de 480,000 balles en 1858, de 490,000 en 1857; de 452,000 en 1856; de 394,000 en 1855 et de 343,000 en 1854. Pour les trois dernières années il provenances ont exclusivement américaines; mais à ces approvisionnements il faut ajouter les exportations de France et d'Angleterre qui sont à peu près égales aux importations directes.)
En rapprochant tous les chiffres qui précèdent, nous arrivons au grand total suivant pour les importations de coton en Europe: En 1858: 3,444,500 balles; en 1857: 2,390,000; en 1856: 3,535,000; en 1855: 3,025,000; en 1854: 2,983,000.
Il y a un point fort intéressant dans le travail de MM. de Coninck que nous ne négligerons pas de faire ressortir, c'est celui qui indique la progression de la consommation et de la production du coton, dans la période décennale de 1849 à 1858. Pendant cette période la moyenne de consommation annuelle a été en Angleterre de 1,897,000 balles; en France, de 404,000; dans les autres pays d'Europe de 620,000; aux Etats-Unis de 569,000; soit pour le monde entier de 3,493,000 balles.
La moyenne de consommation de 1849 à 1853, avait été pour l'Angleterre de 1,705,000 balles; en France de 396,000; dans les autres pays d'Europe de 590,000; aux Etats-Unis de 536,000 balles; soit pour le monde entier une moyenne de 3,236,000 balles.
La moyenne de 1854 à 1858 a éprouvé un accroissement considérable: elle a été pour l'Angleterre de 2,089,000 balles ou 22. 52 p. 0/0; pour la France de 411,000 balles ou 3. 78 0/0. pour les autres pays d'Europe de 651,000 ou 10. 33 0/0; aux Etats-Unis de 602,000 ou 12. 30 0/0: soit pour le monde entier une consommation moyenne de 3,750,000 balles ou 15. 88 0/0.
Il ne faut pas que le lecteur oublie qu'il s'agit dans le résumé que nous venons de présenter, d'après MM. de Coninck, de la consommation des cotons de toutes provenances; et qu'en signalant, au début de cet article, une diminution dans la consommation en Angleterre, il était question spécialement du coton américain.
Aux chiffres de la consommation, pendant la période de 10 années que nous venons de résumer, ajoutons ceux de la production aux Etats-Unis:
De 1849 à 1853 la récolte moyenne a été de 2,683,200 balles; elle a été, de 1854 à 1858, de 3,071,400: soit une augmentation de production de 14. 46 0/0 en cinq ans.
Enfin, pour clore, MM. de Coninck établissent que le stock général des cotons en Europe, au 1er janvier 1859, était de 550,000 balles. En 1858 il était au début de l'année de 570,000; en 1857 de 425,000; en 1856 de 570,000; en 1855 de 725,000.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.
Baton-Rouge, 16 mars.— Les bills suivants ont été appelés au Sénat, dans la séance du soir:
Bill pour autoriser John Henry Ehrman, de la Nouvelle-Orléans, à adopter Pauline Pellot—Adopté.
Bill pour incorporer la compagnie de Pompiers Créole No 9—Adopté.
Bill pour réclamer les terres marécageuses de la paroisse St-Jean-Baptiste—Adopté.
Bill supplémentaire à l'acte pour dessécher, entourer de levées, etc., certaines terres dans les paroisses Orléans et Jefferson—Adopté.
Bill pour limiter la juridiction de la Cour Suprême, d'après l'art. 62 de la constitution de l'Etat—Ecarté.
Bill pour incorporer la compagnie de Pompiers Washington No 20, de la Nouvelle-Orléans—Adopté.
Bill pour réclamer des terres dans la paroisse St-Jean Baptiste, rive droite du fleuve—Adopté.
Bill pour donner plus de sécurités aux bonds des administrateurs, curateurs et exécuteurs de testaments—Adopté.
Bill pour empêcher la vente de liqueurs aux esclaves à la Nouvelle-Orléans et pour punir les délinquants.
Bill pour empêcher les transactions d'affaires sous des noms fictifs—Adopté.
Bill relatif aux taxes d'encan sur les stocks, bonds, &c de la compagnie de Oucher, Sabine et Baie de Galveston.
Bill concernant l'Ecole de Médecine à la Nouvelle-Orléans—Adopté.
Le Sénat a également adopté les bills suivants:
Bill pourvoyant aux dépenses contingentes;
Pour émanciper certains enfants de Daniel Clark, de la Nouvelle-Orléans;
Pour graduer et réduire les prix des terres publiques sujettes aux inondations;
Pour autoriser le gouverneur à lancer des ordres pour l'élection, dans certains cas, de membres du Congrès;
Pour pourvoir au paiement de certains warrants dus;
Pour créer la compagnie "Central Steam Mississipi."
Baton-Rouge, 16—Le gouverneur a approuvé le bill accordant une charte au collège commercial de Dolbear, à la Nlle Orléans.
Le bill des allocations est sous considération au Sénat. Il insiste sur ses amendements, et un comité de conférence a été nommé.
Chambre—Le bill pour régler le conflit dans les devoirs de l'auditeur et du trésorier, en certains cas, a été renvoyé indéfiniment.
Une résolution a été adoptée pour demander au secrétaire d'Etat de fournir les bonds de divers commissaires des terres marécageuses.
Le bill accordant la moitié du produit de la vente des terres pour l'érection de levées, a été rejeté.
Le bill relatif aux notaires de la Nouvelle-Orléans est adopté.
La Chambre a refusé d'adhérer à l'amendement du Sénat, qui accorde 2000 piastres pour les frais encourus par le trésorier dans la poursuite instituée contre lui pour le forcer à payer les warrants de l'auditeur.
Le bill pour améliorer le Bayou Irish, dans la paroisse d'Orléans, a été adopté.

Arrivée du City of Washington
Nouvelles d'Europe
DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.
New-York, 16 mars—Le steamship *City of Washington*, capitaine Petrie, de la ligne de New-York et Liverpool, est arrivé ce matin. Il est parti de Liverpool le mercredi 2 du courant, et apporte des nouvelles de 4 jours plus récentes de celles parvenues par l'Arabia à Halifax.
Liverpool, 2 mars—Les ventes de coton pendant les trois jours d'affaires depuis le départ de l'Arabia, se sont élevées à 32,000 balles, dont 8000 pour la spéculation et 3000 pour l'exportation. Toutes les qualités ont haussé de 1/8 à 3/16d sur les cours de vendredi dernier. Le marché était ferme et actif en cloture. Middling Orleans 7 1/8; middling Uplands 6 13/16; strict middling Orleans 7 1/4.
Londres, 2 mars—Les fonds ont été un peu dépréciés par suite des rumeurs défavorables du continent. Les consolidés au comptant étaient cotés hier à 95 1/2, mais après l'heure régulière, ils ont éprouvé une nouvelle baisse de 1/4. Les Consolidés au comptant ont fermé à 95 1/4 avec une baisse de 1/2 sur les cours de cloture expédiés par l'Arabia.
Manchester—Les avis de Manchester et des districts manufacturiers sont très favorables. Beaucoup de demandes sur les marchandises de toutes sortes, et les prix ont légèrement haussé.
Liverpool, 2 mars.— Richardson, Spenser & Co. cotent le marché des céréales ferme aux cours par l'*Arabia*. D'après les mêmes, le marché des provisions était calme en cloture, avec peu de variations dans les cours.

NOUVELLES POLITIQUES.
Liverpool, 2 mars.—Les nouvelles politiques du continent sont d'un caractère peu favorable.
Les nouvelles par l'*Arabia*, représentant les probabilités de guerre comme plus menaçantes sont confirmées.
La France et l'Autriche continuent leurs préparatifs d'hostilités sur une large échelle.
Le Pape a invité les gouvernements de France et d'Autriche; à retirer leurs troupes des Etats Romains.

Suite des nouvelles par le City of Washington.
Changement dans le cabinet britannique.
LA QUESTION DE GUERRE EN ALLEMAGNE.
LE PARLEMENT BRITANNIQUE.
Le Bill de la Réforme.
Nouvelles de l'Inde.
Baisse sur le marché du Havre.
Liverpool, 2 mars—Le steamship Asia est entré en ce port le 27, venant de New-York.
Angleterre.—M. d'Israeli a présenté au parlement un bill de réforme pour étendre partiellement les franchises d'élection. Ce projet de loi a éprouvé une forte opposition tant à la chambre que dans la presse.
Durant la discussion, lord Derby a dit que si à la seconde lecture de quelques-unes des clauses de ce bill, les ministres de la couronne se trouvent du côté de la minorité, il conseillera à la reine de dissoudre le parlement et de soumettre la question au peuple.
Cette menace est considérée comme un défi fait à lord John Russell.
Changement dans le ministère MM. Walpole et Harley se sont retirés du cabinet britannique et M. Escourt et lord Donnoughmore ont été nommés à leur place.
Par suite de sa nomination au cabinet, M. Escourt s'est démis de sa position comme président du bureau de la loi des pauvres, et lord March désigné pour le succéder.
On parle d'autres démissions dans le cabinet, et il est question du retrait de lord Salisbury et de M. Adderley.
Les fonds français et anglais.
Les fonds anglais et français sont sous une forte dépression. Les trois pour cent ont clos à 67 fr. 50 centimes.
Les préparatifs de guerre en France, en Italie et en Autriche continuent sans relâche.
En Allemagne, la fièvre de la guerre règne partout.
Exportations d'Angleterre.— Le rapport de la chambre de commerce annonce que les exportations, durant l'année dernière, ont considérablement dépassé celles de l'année précédente.
L'Empereur Napoléon—On attendait sous peu, à Paris, le comte de Cavour. [illegible]
Les vaisseaux [illegible]

Inde et Chine.
La malle de l'Inde est arrivée en Angleterre avec des nouvelles de Calcutta du 22 janvier.
Les rebelles dans l'Oude ont été complètement réduits.
Les dernières nouvelles de Chine annoncent que lord Elgin a poussé jusqu'à Hong-Kong son expédition, et a entièrement réussi dans sa mission.
La frégate américaine Powhattan était à l'ancre à Hong-Kong et la frégate Mississipi à Canton.
Marché au coton du Havre.
1er mars—Le marché au coton est languissant. Les ventes de la semaine n'ont été que de 3000 balles. Toutes les qualités de coton ont considérablement baissé de prix, durant la semaine. Les très-ordinaires d'Orléans ont clos à 95 francs 6 centimes et 96. Le stock sur place est de 175,000 balles.
Le différend avec le Paraguay.
Des nouvelles de Rio Janeiro, par voie de Lisbonne, annoncent que le président Lopez a accepté la médiation du gouvernement brésilien, au sujet de notre différend avec le Paraguay.
Nouvelles de l'Intérieur.
Vicksburg, 16 mars— Les steamers Switzerland et A. T. Lacy ont passé à 2 heures, le Natchez à 4 et la Flying Cloud à 6 heures hier au soir. Le Gladiator a passé à 4 heures ce matin.
Meurtre du colonel Bond.—Macon, Georgie, 15 mars.—Une lettre reçue en cette ville, d'Albany, en cet Etat, annonce que le colonel Joseph Bond a été tué samedi par Lucius Brown.
Sinistre en mer.—Norfolk, 15.— Le brick Samuel Francis, parti de la Nouvelle-Orléans, est entré ici en détresse, ayant eu tout son chargement du pont emporté par un coup de vent. Il avait du sucre et de la mélasse. Une partie de son chargement à l'intérieur est fortement endommagée, et le bâtiment a éprouvé des avaries.

Theatre d'Orléans.—Ce soir, au bénéfice de M. Beauce, 1re représentation de *Charles VI*, grand opéra chanté par Mlle Bourgeois, MM. Delagrave, Beauce, Vila, etc.
Nous rappelons au public le double intérêt qui se rattache à cette représentation, et nous avons tout lieu d'espérer que ce soir M. Beauce, aura été satisfait des nouveaux témoignages de sympathie qu'il recevra.
Vendredi pour l'avant dernière représentation à ce théâtre de Mlle Piccolomini: *La Traviata*; les principaux rôles seront remplis par Mlle Piccolomini, Mme Berkel, MM. Florenza, Tamaro, Dubreuil, Perring.
La dernière représentation aura lieu lundi prochain.

Armory Hall—Samedi prochain, Mlle Piccolomini chantera à l'Armory Hall, le célèbre opéra de Donizetti *Don Pasquale*. MM. Florenza, Domenico, Maggiorotti chanteront avec elle dans cette représentation. (Voir nos annonces de ce jour.)

Bal des jeunes gens.—Les jeunes gens de la Nouvelle-Orléans donnent demain, vendredi, veille de la St Joseph, à l'Odd Fellows' Hall, leur second grand bal. Comme la première fois, ils se sont entendus avec Musard, pour que celui-ci le dirige, à la tête de son magnifique orchestre. Avant l'ouverture de la danse, il y aura un brillant concert: à cette occasion Musard fera exécuter par ses artistes quelques unes de ses compositions les plus populaires. L'annonce du bal et du concert se trouve dans une autre partie de nos colonnes.

M. Rafael Palmar. — On trouvera aujourd'hui dans nos colonnes anglaises une annonce, accompagnée d'une grande vignette, sur laquelle on nous prie d'appeler l'attention. M. Rafael Palmar, célèbre dentiste du Brésil, offre *gratuitement* ses services au public. Il parcourra les rues à cheval, s'arrêtera sur les places et les marchés, et extraira les dents cariées, etc., à qui voudra recourir à son ministère. Il aura plus tard un cabinet dont il donnera l'adresse dans nos colonnes. M. Palmar désire qu'il soit bien entendu qu'il travaille exclusivement dans un but d'humanité: il ne demande ni ne désire de rétribution pour ses services. Il a aussi un baume odontalgique qui calme, dit il, immédiatement les plus vives douleurs de dents; et il assure que l'extraction opérée par lui n'est pas accompagnée de souffrance.

Catalogue des Biens McDonogh—On trouvera au bureau de M. N. Vignié, encanteur, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, des catalogues imprimés, en français et en anglais, de cette portion des biens de la succession McDonogh échus à la ville de Baltimore et situés dans le 2e et le 3me districts. La vente, on le sait, doit avoir lieu jeudi, 17 courant.

Le général Lamoricière. — Une correspondance de Paris affirme que le général de Lamoricière qui avait été autorisé à rentrer en France, a offert ses services en cas de guerre; mais en cas de guerre seulement.

Le Prince Napoléon et l'Italie. — Parmi les nouvelles apportées par le steamship *North Briton*, nous relevons celle qui annonce que le Prince Napoléon a reçu à Paris une députation d'Italiens à qui il a adressé un discours où il se déclare tout sympathique à leur cause.

CHRONIQUE LOCALE.
Cours de District—A la Première Cour de District, les affaires appelées hier n'offrent aucun intérêt.
—A la Quatrième Cour, le juge Price a rendu hier un décret au sujet de la responsabilité des courtiers de change. Il s'agissait d'un billet sur lequel la signature de la personne en faveur de qui il était tiré était contrefaite. L'acheteur s'étant aperçu du faux, à l'échéance, réclama le montant ($3088 48) au courtier qui lui avait vendu le billet. Le tribunal a décidé qu'un courtier garantit implicitement l'authenticité du papier qu'il vend. Il a donné gain de cause au demandeur.
Arrestation—J C Clark a été arrêté, hier, par l'officier Decoux, sous prévention de s'être évadé de la prison de la paroisse Jefferson où il est accusé de port d'armes et de complicité dans un vol de montres, commis il y a quelques mois, sur le bateau à vapeur *Kate Howard*, au préjudice d'un des passagers.
Mort—Killy, blessé par la chute d'un bloc de marbre, à la nouvelle douane, en même temps que Newton dont nous avons annoncé la mort dans la chronique d'hier, a succombé hier à l'hôpital de Charité. C'est la troisième victime depuis une quinzaine de jours.
Le recorder—E. A. Lenton a dû acquitter, hier, une amende de vingt-cinq piastres, par ordre du recorder Summers, pour s'être enivré, avoir troublé la paix et résisté à l'officier qu'il a menacé d'un poignard.
Alex. F. Hutchison, vingt piastres pour avoir fait à peu près ce dont Lenton était accusé.
Le recorder Wiltz a envoyé devant la Première Cour Wm Schmidt sur qui l'officier Pegot avait trouvé une montre volée.
Mme Foley et Elizabeth Lahan, accusées de s'être battues; Fred Causall et Pierre Boulas, accusés de bris de paix, ont fourni caution pour répondre de leur bonne conduite.
Pierre Rossignol et sa femme que B. Antoine accusait d'assaut à main armée avec intention de tuer, sont renvoyés de la plainte. Il n'y a pas eu de preuves contre eux.
L'accusation d'abus de confiance portée par José Gonzales contre Charles Cohen est mise hors de Cour, le plaignant ne s'étant pas présenté devant le recorder.

Colmates et levées. — Nous publions la troisième et avant-dernière lettre de M. Thomassy sur l'hydraulique artificielle de la Hollande comparée à l'hydraulique naturelle des colmates dont il s'est fait le propagateur en Louisiane.
Nous avons reproduit récemment l'opinion favorable du major Beauregard, sur la supériorité de cette dernière, dont l'application devient de plus en plus urgente.
M. Thomassy est maintenant tout prêt à mettre son système en pratique et nous en recommandons vivement au moins l'examen, non seulement aux planteurs qui désirent voir exhausser l'arrière de leurs plantations, mais encore à tous ceux qui veulent consolider les levées sur les bords du fleuve, et y neutraliser le terrible effet des éboulis.

Hollande et Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1859.
III.
"Importance des *colmates* pour la Hollande.—Système proposé trop tard pour remédier à l'affaissement géologique du sol de ce pays—Grave sujet de méditation sur son avenir—Conditions à tous égards supérieures de la Louisiane, et urgence de lui appliquer un système de *colmates* perfectionnées."
Ce que la Hollande a fait en maints endroits pour remédier à la rupture de ses digues, est en attendant un système de colmates moins primitif, ce que la Louisiane pourrait faire à son tour, pour utiliser les hautes eaux du Mississipi. Voici, en effet, ce qui se passe dans les Pays-Bas Hollandais.
"Lorsqu'une rivière ou un bras de mer est bordé par des digues, l'essentiel pour les habitants est que les eaux, si elles venaient malheureusement à rompre ces digues, ne se précipitent pas en trop grande quantité dans l'intérieur du pays; car alors la nécessité de retirer ces eaux donne un travail énorme aux moulins à vent. Afin de rendre cet accident plus difficile, on établit une seconde digue en arrière de la première, et on réunit même ces deux digues entre elles par des digues transversales qui divisent toute la zône intermédiaire en une série de colmates. Ces colmates, construits ainsi par manière de précaution, pourraient aussi servir au colmatage, opération qui serait extrêmement importante pour tout le pays, car elle aurait pour effet de transformer tout l'espace occupé par les [illegible]
[illegible]
(p. 300). Système vraiment rudimentaire dans l'espèce en question, et dont on devine d'ailleurs la lenteur et les dépenses, puisque les eaux clarifiées, au lieu de s'écouler d'elles-mêmes, comme elles feraient en Louisiane, devraient être épuisées à grand renfort de machines à vent ou à vapeur. Sans donc examiner la valeur pratique du plan proposé par M. Elie de Beaumont, contentons-nous de rappeler, avec ce savant et avec la plupart des ingénieurs de Hollande, le phénomène géologique qui semble propre à ce pays et y complique singulièrement les questions d'hydraulique naturelle. C'est le phénomène d'un affaissement graduel du sol, qui, quelle qu'en soit l'extrême lenteur, est attesté par une série de faits de la plus haute gravité. D'abord la pénétration de la mer dans l'intérieur des terres, rendue de siècle en siècle plus facile à travers les dunes, le cordon littoral de celles-ci brisé ou affaibli en plusieurs endroits, et plusieurs des îles qui le formaient détruites par l'effet des hautes marées, ou bien des presqu'îles détachées du continent par la démolition de leur isthme; la submersion successive de vastes portions de territoire; d'abord la formation du Zuyderzée durant le treizième siècle, puis celle des lagunes du *Dollart* et de la *Jahde*, suivie par la submersion du *Biesbosch* et l'empiètement des eaux dans le lac de Harlem, qu'elles changent bientôt en mer navigable. Des bras de mer empiétant à leur tour sur la Zélande, tandis que d'autres portions de rivage recouvertes de vieilles constructions romaines s'enfonçaient sous le niveau des marées où on les voit encore. Tous ces phénomènes, quelle qu'en soit la cause, ne peuvent guère s'expliquer que par l'action d'un phénomène dominateur et général, c'est-à-dire l'*affaissement graduel du sol des Pays-Bas hollandais*.
Or, si ce sol entier s'affaisse par rapport au niveau de l'Océan, on conçoit tout ce qu'a de précaire le système artificiel sur lequel repose l'existence actuelle de la Hollande. Quelque bien construites que ses digues aient été contre l'action de la mer ou celle des fleuves, il arrivera tôt ou tard qu'elles seront ou trop abaissées ou trop affaiblies pour lui opposer une résistance efficace; et alors pourront survenir des désastres dont la seule pensée fait trembler sur l'avenir de ce pays. C'est juste pour neutraliser l'effet de cette dépression territoriale que les bons esprits recourent enfin aux *Colmates*, et quoique évidemment trop tard, les recommandent encore comme le seul espoir contre les appréhensions d'un lointain avenir, comme dernière planche de salut pour les générations futures. Ecoutons encore à ce sujet M. Elie de Beaumont.
"Livrée à elle-même, la Hollande continuerait à se couvrir de dépôts limoneux ou sableux; mais aujourd'hui qu'elle est circonscrite par des digues, ces dépôts ne se produisent plus qu'à l'extérieur. Les digues empêchent la nature d'accomplir le phénomène qui, peut-être, aurait maintenu toujours le niveau de la Hollande dans les mêmes relations avec celui de la mer, nonobstant son enfoncement progressif. Les rivières entraînent à la mer la terre qui aurait continué à élever le sol; mais on pourrait reproduire le résultat primitif, et même en augmenter l'efficacité, en ouvrant les digues, ainsi que je l'ai déjà indiqué, pour recevoir les eaux troubles. Telle maison de banque d'Amsterdam ou de Francfort, qui ajouterait un certain nombre de millions à ce que dépense annuellement la Hollande, pourrait modifier la marche du phénomène en faisant séjourner les eaux troubles dans les *Polders*."
E. THOMASSY,
ingénieur hydraulique.

FEUILLETON.
LES MARIAGES DE PARIS.
TRENTE ET QUARANTE.
VII.
VOYAGE EN SUISSE.

Ce qui le consolait un peu, c'est qu'il avait une quinzaine de jours pour prendre sa revanche. Emma lui avait fait part de l'itinéraire de M. Bitterlin. Il savait à quels hôtels on devait descendre; quel jour on coucherait au sommet du Righi; à quelle heure on irait déjeûner devant la chute du Rhin.
Le cœur plein d'une douce sécurité, il laissa le capitaine et sa fille monter dans l'omnibus de l'hôtel des *Trois-Rois*, et il prit une voiture en compagnie de son nouvel ami.
"N'est-ce pas, lui disait-il à chaque instant, qu'elle est la plus jolie personne du monde?"
—Sans aucun doute, répondit le confident. Elle ressemble même à la petite Rosalie du corps de ballet. Mais en mieux.
—Vous avez promis de m'aider; votre présence doublera mon courage. Au nom de celle que vous aimez, ne me quittez pas!
—Hé! mon cher monsieur, vous n'avez pas besoin d'invoquer tant de monde. Je vais dans un pays où l'on arrive toujours assez tôt; ainsi plus longtemps nous resterons en route, mieux cela vaudra pour moi.
Ils traversèrent ensemble la ville d'Erasme et d'Holbein sans regarder si elle était bien ou mal bâtie. L'un ne pensait qu'à sa maîtresse, et l'autre ne pensait à rien.
L'*hôtel des Trois-Rois* est le plus grand caravansérail de la Suisse. Les voyageurs déjeûnent par centaines dans son énorme salle à manger suspendue sur le Rhin. Meo et son compagnon y trouvèrent non-seulement ceux qu'ils cherchaient, mais toutes leurs connaissances du wagon. C'est un grand charme du voyage en Suisse, et quelquefois un grand ennui: on rencontre les mêmes personnes tout le long du chemin. Vous diriez que les touristes de tout pays sont emportés dans le même sens par une sorte de courant.
L'Anglais et l'Américain mangeaient chacun de leur côté, en se tournant le dos. Le jeune couple allemand venait de descendre de sa chambre, les yeux sur les yeux, la main dans la main. Ils s'assirent côte à côte, et la jeune femme blonde et mignonne posa délicatement son pied sur le pied gros sur la botte de son mari. Ils déjeûnèrent en se tenant par la taille, [illegible] pas trop de quatre mains pour ôter les arêtes.
M. Bitterlin n'était pas encore servi. Il allait de la salle à la terrasse, sans pouvoir ni choisir une table, ni commander son déjeûner. Le sommelier, l'intendant et le maître de l'hôtel s'empressaient autour de lui, sans pouvoir le satisfaire. "Entendons-nous bien, leur disait-il. Je veux déjeûner, non pas comme un goinfre qui fait un dieu de son ventre, ou comme ce monsieur là-bas qui a l'air d'un boucher à la mangeoire. Cependant, il faut que je me soutienne, puisque j'ai passé la nuit en voiture et que j'ai encore à voyager aujourd'hui. La dépense ne me fait pas peur; je ne cours pas les chemins pour liarder; lorsqu'on a envie de mettre son sou sur son sou, le mieux est de rester chez soi. Je rougirais de déjeûner comme ce grand nigaud d'étudiant qui trempe une tartine de beurre dans du café au lait.
—Monsieur, disait le maître de l'hôtel, nous avons du saumon, de la truite, des écrevisses, du.....
—Est-il frais, au moins, votre poisson? C'est que vous avez l'habitude de fourrer aux voyageurs toutes les carpes de l'arche de Noé! D'ailleurs, c'est la sauce qui fait le poisson, et vous n'avez jamais su tourner une sauce, vous autres! C'est un art français; les pataude de votre espèce n'y comprennent rien, et décidément vous pouvez garder votre poisson pour vous!"
L'intendant reprenait: "Nous avons en gibier du chevreuil, du chamois, du lièvre, des perdreaux; la chasse est ouverte de ce matin.
—Alors, merci de votre gibier. Tué de ce matin! C'est du propre! Pourquoi ne m'offrez-vous pas tout de suite des semelles de bottes?
—En viande de boucherie, poursuivait l'intendant, gigot braisé, gigot rôti, filet de bœuf, rognons de veau, côtelettes au naturel, côtelettes jardinières, épaule de mouton .....
—Oui, et je parie que vous fourrez des oignons partout; c'est votre manie, à vous autres! Vous êtes tous les mêmes! Pas de cuisine sans oignons!
Il s'approcha d'un voyageur inoffensif, qui dégustait de bon appétit un canard aux oignons:
"Monsieur, lui dit-il, vous allez vous nourrir de cette denrée-là?
—Mais, monsieur....
—Et peut-être me direz-vous que c'est un ragoût divin!
—Monsieur!.....
—Je ne vous défends pas de le dire: les opinions sont libres; d'autant plus que les animaux de ces cantons se sont donné le luxe d'une république! Mais vous me permettrez de proclamer, à mon tour, qu'il faut avoir le goût bien faux, bien perverti, bien trivial (passez-moi le mot) pour manger une pareille ratatouille et soutenir que c'est bon!" Il se retourna vers l'intendant qui le regardait avec des yeux énormes, et lui dit: "Toutes réflexions faites, servez-nous ce que vous voudrez, ce que vous voudrez! A la guerre comme à la guerre!"
On l'installa devant une table. Sa fille, un peu confuse de cet esclandre, s'assit devant lui en jetant un regard mélancolique dans la direction de Meo. Le sommelier s'approcha d'eux et leur demanda quel vin ils désiraient? Il répondit: "Pouvez-vous me donner celui que je bois chez moi, rue des Vosges? non. Hé bien, je n'aime que celui-là. Nous boirons de l'eau."
Les bonnes gens de l'hôtel lui servirent un repas abondant, plantureux et de haute graisse, comme on n'en trouve que dans ces pays de Cocagne. Il se plaignit que le beurre n'était pas frais. En Suisse! Une assiette lui parut douteuse, il la jeta à la figure du garçon, et il ajouta en forme de commentaire: "Je ne suis pas difficile: j'ai bu du bouillon de cheval dans un casque de cuirassier. Mais ici je représente la grande armée de la France; et qui me manque, l'outrage. Tu vois le fleuve qui coule sous ta baraque, il a été à moi; je l'ai conquis avec mes camarades. C'est pourquoi tu me feras le plaisir de charrier droit, clampin!"
Meo guettait l'occasion de prendre parti pour son beau-père, mais en bonne foi, il jugea que le moment n'était pas favorable. Tout ce qu'il put faire décemment, c'est d'apporter un mot de consolation au capitaine lorsqu'il le vit au dessert. Il passa comme par hasard auprès de lui, le salua de son plus doux sourire, et lui dit: "J'ai bien peur, monsieur, que vous ayez mal déjeûné dans cette gargotte."
M. Bitterlin releva la tête et répondit d'un air rogue: "Gargotte, monsieur! gargotte vous même! Si c'était une gargotte, je n'y aurais pas mangé."
—En effet, répliqua Meo, j'ai été surpris moi-même. Je n'aurais jamais cru trouver une cuisine aussi supportable chez les paysans de ce pays.
—Monsieur, reprit le capitaine en se levant, tous les pataude ne sont pas des Suisses. J'ai l'honneur de vous souhaiter un bon voyage. Meo se confondit en remerciements sur l'intérêt qu'on lui témoignait. Le capitaine lui tourna le dos.
Une heure après, toute la caravane de wagons se retrouva au musée de Bâle sans s'y être donné rendez-vous. Chacun se promena de son côté en affectant de ne pas reconnaître les autres: c'est l'usage des voyageurs bien élevés. [illegible] paysage de M. Calame. Le gros Anglais [illegible] L'Américain vint ensuite et emporta le [illegible] mutilé avec un morceau de l'avant-bras. Le Parisien s'arrêta devant les chefs-d'œuvre d'Holbein. Il fut d'avis que ce divin maître avait quelque chose de M. Courbet, mais en mieux. Meo ne remarqua qu'une tête de jeune fille encadrée dans le chapeau de paille d'Emma. Quant à M. Bitterlin, il se fit un plaisir de prouver à sa jolie compagne que les galeries manquaient d'ordre et les catalogues de clarté. Et tout le monde fut content.
Lorsque le gardien du musée ouvrit la porte de sortie, Meo crut faire sa cour en payant pour tout le monde; mais le capitaine, qui commençait à se sentir les nerfs agacés, lui demanda sèchement si son intention était d'humilier quelqu'un.
Il n'y avait pas vingt-quatre heures que ce cher capitaine connaissait la figure de Meo, et son antipathie pour lui était déjà grande fille. En revanche, il se sentait porté vers le Parisien, qui le traitait cavalièrement.
Les caractères mal faits sont sujets à ces bizarreries.
La Suisse est un pays très avancé; les montagnes qui la hérissent ne sont pas des barrières contre le progrès. On voit flotter le panache des bateaux à vapeur sur les lacs de Guillaume Tell. On rencontre le fil du télégraphe dans les gorges les plus sauvages; il y a des paratonnerres sur les chalets, et déjà le sifflet des locomotives se marie presque partout aux grandes voix de la nature. Meo se servait du télégraphe pour retenir sa chambre et celles de la famille Bitterlin. Il lui en coûtait vingt-cinq mots et vingt sous. A ce prix, il était sûr de dîner et de dormir auprès d'Emma. Le capitaine se voyait servi par enchantement et il pestait contre la Providence invisible qui lui enviait le plaisir de commander. L'éternel voisinage de l'Italien lui devenait de jour en jour plus désagréable. Il le retrouvait dans les waggons, comme dans toutes les auberges, quelques efforts qu'il fît pour l'éviter. Souvent il le laissait monter en voiture et il courait se placer avec sa fille à l'autre extrémité du train. Prudence inutile! Dix minutes plus tard, Meo venait s'asseoir à son côté et lui faire admirer le pays. La construction des waggons suisses favorise cette manœuvre. Ils sont réunis entre eux par une sorte de couloir où les voyageurs circulent sans danger de l'un à l'autre bout.
Le samedi soir, tout notre monde dormit à Olten, au centre des chemins de fer de la Suisse. Quand l'aubergiste apporta son livre aux voyageurs, les huit personnes que vous connaissez s'inscrivirent en ces termes:
"Bitterlin, capitaine de 1re classe, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., etc.; Paris. Avec sa demoiselle.
"Bartolomeo Narni, exilé; Paris. Heureux de voyager en bonne compagnie.
"Arthur Le Roy, propriétaire; Paris.—Amour, tu perdis Troie!
"Frédéric Mœring, particulier, Berlin; voyageant avec son bien le plus cher:
O montagnes, lacs bleus, marguerite des prés,
Le rossignol qui chante, et ma Christine auprès!
"Thomas Plum, London.
"George Wreck, esq., New-York,"
Chacun de ceux qui avaient écrit leurs noms revint ensuite à la dérobée se renseigner sur le nom et l'état de ses divers compagnons. Quand le gros M. Plum vit que l'Américain s'était donné le titre d'*esquire*, il manifesta une gaieté impertinente et éclata de rire avec un tel transport, qu'il perdit le deuxième bouton de son gilet.
On se coucha sans regarder les environs. Le ciel était lugubre. Il pleuvait dans la vallée; il neigeait au sommet des montagnes. M. Bitterlin avait bourré du coton dans ses oreilles; cependant il entendit, avant de s'endormir, une belle voix de baryton qui chantait avec un accent très-prononcé:
Vous aurez beau faire,
Et bon gré, mal gré,
Moi, je veux vous plaire,
Et je vous plairai.
[*A continuer.*] EDMOND ABOUT.

LA MALADIE DE FOIE.
Cette maladie dangereuse et souvent fatale résistait depuis longtemps à l'habileté des médecins les plus distingués. Les *Pilules du Dr McLane* furent inventées et ce GRAND SPECIFIQUE ne tarda pas à atteindre une immense réputation. Les pilules sont le fruit de bien des années de recherches; le docteur a observé les symptômes de près et en fait la description suivante:
Symptômes de la maladie de foie.—Douleur au côté droit, quelquefois au côté gauche et aux côtes. Le malade peut rarement se coucher sur le côté gauche. Il éprouve souvent, sous l'omoplate, une douleur qui arrive fréquemment jusqu'au haut de l'épaule et qu'on prend souvent pour un rhumatisme au bras. Il souffre de l'estomac et perd l'appétit, est le plus souvent constipé mais il y a quelque fois relâchement des boyaux. Une lourdeur derrière la tête, perte de la mémoire, inquiétude comme si l'on avait négligé quelque chose; quelquefois une toux sèche, fatigue et faiblesse; irritation des nerfs; pieds froids ou brûlants; démangeaisons; découragement, lassitude. Le malade n'a pas à prendre de l'exercice quoiqu'il soit convaincu que cela lui ferait du bien; en un mot, il éprouve du dégoût pour tous les médicaments.
Avez vous l'un de ces symptômes, ou les avez-vous tous? Dans ce cas, les Pilules du Dr McLane sont infaillibles. Elles sont préparées par Fleming Bro, de Pittsburg.
Que les acheteurs aient le soin de demander les PILULES du Dr McLANE, fabriquées par FLEMING Bro, de PITTSBURG, Pa. Il y en a d'autres qui prétend efficaces pour la maladie de foie. Les véritables pilules de Dr McLane et son célèbre vermifuge sont en vente chez tous les droguistes.
Celles-là seulement sont véritables qui portent la signature de FLEMMING BROS.
NOUVIL & MEAD,
Agents en gros pour le Sud,
14 mars—6 Nos 111 et 113, rue de Chartres

Témoignages domestiques.
Extrait du Pittsburg United Presbyterian.
Nous avons essayé l'Amer Stomachique de Hostetter pour la dyspepsie; nous pouvons parler favorablement de son effet et n'hésitons pas à le recommander aux personnes faibles.
Extrait du Pittsburgh Post—27 août 1858.
Amer de Hostetter—Cet Amer a partout une célébrité qu'il mérite sous tous les rapports. C'est un excellent remède pour beaucoup de maux d'estomac. Le fait que MM. Hostetter & Smith, propriétaires, en expédient une quantité énorme pour différentes parties du pays établit suffisamment l'efficacité de leur remède.
Extrait du Pittsburgh Gazette—18 août 1858.
L'expérience donne les connaissances et bien que nous soyons guère versés dans les préparations médicales, nous ne faisons qu'accomplir un acte de justice en déclarant que l'Amer de Hostetter nous a délivré de la dyspepsie et fait disparaître en peu de temps une douleur que nous éprouvions à l'estomac.
14 mars—6t

Davis Gothan, lorsque le soleil se couche, les insectes ennemis arrivent en foule, nous piquant pour arriver jusqu'à notre sang, qu'ils sucent vite comme vous le savez. Mais les punaises, les ravets, &., sont tués sur-le-champ par les Poudres de Lyon. Cette préparation produit une mort instantanée. C'est une protection pour les jardins et les maisons.
Il n'y entre aucun poison et ne peut faire de mal ni aux hommes ni aux animaux. Le véritable porte la signature de E. Lyon. La poudre est pour les insectes, les pilules pour les rats et les souris.
Flacons, d'échantillon, 25 cts. Flacons de grosseurs régulières, 50 cts et $1.
BARNES & PARK, New-York.
12mars—1m—vâo

La véritable remède pour la dyspepsie et L'INDIGESTION—Il est reconnu partout que l'AMER OXYGENE est le véritable remède pour la dyspepsie et l'indigestion. Il n'entre pas d'alcool dans la composition de ce remède qui contient, outre des substances hygiéniques, l'oxygène qui est l'élément vital.
A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, agence générale
15 mars—17,19m Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Qui voudrait souffrir de plaies, d'humeurs ou de maladies de la peau quand on peut avoir si facilement des remèdes: la *liqueur fortifiante de McKenzie*, son remède pour PURIFIER LE SANG et son Onguent volcanique. La liqueur purifie le sang et l'Onguent fait disparaître toutes les plaies. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
12 mars—1j

Guérison des Rhumatismes, inflammatoires ou aigues, quelque grave qu'en soit le caractère ou quelque opiniâtre que soit le cas. Demandez le REMÈDE DU Dr MORTIMORE auquel vingt mille rhumatisants doivent leur guérison. A vendre aux nos 21 et 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co
11fev—3m—1re p 21 et 151, rue de Chartres

B. PRADEL,
66, Rue St-Charles, 66.
FABRICANT d'instruments de chirurgie, bandages, appareils orthopédiques, bandages du Dr Blondetti, son voûte, de Dr Burn, de Galbert & Pradel, nouveaux perfectionnements; Ressorts piqués en argent; Bandages des Docteurs Wickham et Hart, pelotte, à vis de pression, pour la cure de la hernie guérissable. Tous ces bandages sont hautement recommandés par MM. les médecins. [illegible]
Appareils à injection, de plusieurs modèles. Clyso-injecteurs à levier, à jet continu, à double et simple piston; bidet syphoïde de voyage, de lit, et d'appartement. Irrigateur du Dr Eguisier, fonctionnant seul et se montant comme une pendule, pour toute espèce d'injection, lavement, irrigation; douches ascendantes, ainsi qu'un grand assortiment de clyso-pompes de tous modèles.
Tous les bandages et appareils seront posés à la satisfaction des clients; tous les instruments et appareils sont assortis de formes et de grandeur. Toutes les réparations d'instruments de chirurgie et d'appareils seront faites dans le plus bref délai.
MM. LES PHARMACIENS trouveront un grand assortiment d'instruments de chirurgie, bandages, clyso pompes etc de tous modèles, à vendre en gros. B. PRADEL.
4nov—ch 2 sem les 1re p 66, rue St-Charles

B. PRADEL
66.......RUE DE St CHARLES.......66
COUTELLERIE!—COUTELLERIE!
[illegible]

ATTENTION.
Vitres françaises—R. B. Sykes vend à l'encan, ce matin à 10 heures et demie, au magasin des importateurs, MM. W. F. Vredenburgh & Co, pour clore une balance de stock, 1700 caisses de vitres françaises. On donnera, à la vente, des catalogues dans lesquels les acheteurs verront les conditions.

Avis aux consignataires par le steamship Empire City, arrivé de New-York.
Ce steamship vient d'arriver et est en déchargement à son wharf en face du marché Ste-Marie. Les consignataires sont prévenus que toutes les marchandises reçues par ledit steamer sont à leurs risques dès qu'elles sont débarquées sur le wharf, conformément au connaissement du steamship.
17 mars—3 DE VISSER & Co, agents

Marchandises sèches—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'encan de E. Roger & Co, no 28 rue de la Vieille Levée.—Conditions à la vente.

BAREGES......BAREGES!!
Maison Rouge, No 1,
entre les deux marchés,
BODET & GUEYDAN,
APPELLENT l'attention toute particulière des dames, sur leur magnifique assortiment de Barèges. Tels que:
Barège anglais Victoria, article de haute nouveauté à 25 cents la yarde;
Barèges anglais double jupes à....$ 5 00
do de Paris satinés do 6 00
do do do do 7 00
do do do do 8 00
do do do do 10 00
Tous ces barèges sont vendus à grand sacrifices. Les barèges anglais Victoria que nous annonçons à 25 cents diffèrent totalement de ce qui a paru jusqu'à ce jour. Les personnes qui pourraient en douter sont respectueusement invitées à venir s'assurer du fait.
NOTA: On trouvera le même assortiment à l'encoignure Hôpital et Condé et à l'encoignure Dauphine et St Philippe. 17 mars—1s

Demande de Cuisinière.
ON demande dans une famille, une bonne cuisinière française, créole ou anglaise. Inutile de se présenter si l'on n'est pas tout-à-fait capable. S'adresser au No 34, rue Carondelet première porte, au premier. 17 mars—3

Fonds de Barbier.
A vendre pour cause de départ,
UN fonds de barbier. S'adresser rue Royale, No 276. 19 mars—12

FARINE—800 barils farine, fine, superfine et extra, à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & CO, 46, 47 et 48, Vieille-Levée
17mars—6
CAFÉ—200 sacs de Rio, de la Havane et de Java, à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & CO, 46, 47 et 48, Vieille-Levée
17mars—6
RIZ—100 tierçons de choix de la Caroline, à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & CO 46, 47 et 48, Vieille-Levée
17mars—6
SUCRE—100 barils sucre de la Louisiane, raffinerie de St-Jacques; sucre en poudre, de Lovering, à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & CO, 46, 47 et 48, Vieille-Levée
17mars—6
BŒUF MESS—20 demi barils, de la marque Chs Duffield & Co, à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & CO, 46, 47 et 48, Vieille-Levee
17mars—6
SEL—150 sacs sel fin et gros sel, à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & CO, 46, 47 et 48, Vieille-Levée
17mars—6
JAMBONS—50 tierçons, des marques Duffield et Lewis Stagg, à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & Co, 46, 47 et 48 Vieille Levée
17mars—6
SAVON—500 caisses savon Winchester, à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & Co, 46, 47 et 48 Vieille Levée
17mars—6
CHAMPAGNE—100 paniers de champagne des célèbres marques Chs Farre et Vve Clicquot de Ponsardin, à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & Co, 46, 47 et 48, Vieille-Levée
17mars—6
VINS rouges, etc.—200 caisses vins rouges de choix, Château Brane, Château Ferguson, Lavidalie, Château Larrozée, Pape Clement, etc, et un assortiment général d'excellents graves pour les familles et les marchands, à vendre à bas prix par F JACOB, DUSSUMIER & Co, 46, 47 et 48, Vieille-Levée
17mars—6

LION & PINSARD, 54 et 56, anciens 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville—Viennent de recevoir un assortiment considérable de parures pour soirées et bals, telles que cache-peignes, bracelets, épingles à cheveux pour coiffures, boucles d'oreilles, colliers, broches, croix, etc.
Prix extrêmement modérés. 17 mars
PENDULES—Reçu par Lion & Pinsard, encoignure Royale et Bienville—Quelques pendules en bronze, socle marbre, style rococo, etc.
Ces pendules sont pleinement garanties. 17 mars
PORCELAINE—Nous venons de déballer un magnifique choix de porcelaines fines françaises, consistant en un joli assortiment de sujets, groupes, statuettes en biscuit, vases, garnitures de toilettes, corbeilles, jardinières, flambeaux, boîtes à poudre, etc. LION & PINSARD,
17 mars 54 et 56, anciens 66 et 68, rue Royale
BIJOUTERIE—Reçu par Lion & Pinsard, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville—Un grand choix de bijouterie, bijouterie fine, bijouterie imitation et bijouterie deuil.
Articles nouveaux en broches, bracelets, boucles d'oreilles, colliers, etc., croix, chaines, etc.
Aussi—Une foule de petits articles de fantaisie.
17 mars
ARTICLES de fantaisie—Reçu par les soussignés—Un assortiment considérable d'articles et objets de fantaisie, pour dames et messieurs. Articles nouveaux de toutes sortes. LION & PINSARD,
17 mars 54 et 56, anciens 66 et 68, rue Bienville
GANTS—Reçu 200 douzaines de gants de peau de chevreau, de la fabrique Jouvin & Co, médaille d'or, à $1 la paire, pour dames, chez LION & PINSARD,
17 mars Encoignure Royale et Bienville

Batistes et Imprimées.
NOUS venons de recevoir notre stock de ces *nouveaux et beaux dessins*, pour robes et de petits dessins, largeur extra, pour Chemises d'été pour hommes.
—Egalement—
Une ligne de Cambrai. Pusher.
Mantelets et châles de véritable dentelle Ct.
Bournous et châles en véritable mousseline unies, garnis
—TOILES—
Venant d'être reçus—vingt caisses, des meilleures fabriques, comprenant—
JACONATS et BATISTES NOIRS,
NANSOU uni et à raies,
MULL de l'Inde, MULL Suisse 5/4 à 8/4,
BRILLANTINES et COUTIL de l'Inde,
PERCALES, ANGLAISES et FRANÇAISES,
BONNETERIE DE COTON, anglaise très fine.
Nous avons reçu une facture de ces marchandises pour *dames*; elle s'avance des meilleurs manufacturiers et se vendent jusqu'à $20 la douzaine.
P. A. & K. REILLY & Co,
14mars—6 1rep No 126, rue du Canal

A vendre
150 NEGRES de la Virginie et de la Caroline, nègres de champ, cuisinières, blanchisseuses, repasseuses, domestiques; un excellent maître d'hôtel et nègre de salle; un tailleur; plusieurs femmes et leurs enfants; plusieurs forgerons, un charpentier, un tonnelier et un excellent tailleur en ardoises, qui est quelques peu maçon et très intelligent. Les acheteurs sont invités à venir voir ces esclaves avant d'en acheter ailleurs; on les vend à très bas prix. THOMAS FOSTER,
1 émars—6f v 1f camp 157, rue de la Commune

MAGNON & MARCIACQ,
Magasins de grocerie de fantaisie,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
Vins rouges, Eaux-de-vie, Fruits, etc.
No 44, RUE ST CHARLES,
En face de l'Hôtel St Charles,
Et encoignure Royale et Orléans.
Ils ont constamment en magasin un fort lot de CONSERVES Françaises, américaines et anglaises.
—DÉPOT DE—
CHATEAU LAFITTE, MARGAUX, LATOUR, GISCOURS, HAUT BRIOG, &c.
15mars

Demande de cuisinière.
ON demande une cuisinière française—Inutile de se présenter sans les meilleures recommandations. S'adresser au No 11, rue Ste-Anne, maison Pontalba. 15 mars—3

WHISKY d'Ecosse et d'Irlande—5 poinçons whiskys véritables, à vendre par
8mars E J HART & Co, 77 et 79 Tchoupitoulas

Le navire GLASGOW, venant de Palerme, est en déchargement au poteau No 22, Deuxième District. Les marchandises pour lesquelles les permis de livraison n'auront pas été pris dans le délai de cinq jours, seront envoyées aux entrepots aux frais et risques de leurs consignataires. LANATA FRERES
15 mars 9 et 11 rue Jefferson

Changement de domicile.
JOS N. ROBERT & Co, IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES en gros, ont transporté leur magasin des Nos 110 et 112 rue de Chartres au No 73 rue du Canal 15mars—12f

Avis de Société.
LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour les affaires de bois de construction à la Nouvelle-Orléans, sous la raison de THOMAS MURRAY & Co, et en Floride, sous la raison de CRIGLAR, BACHELDER & POOLEY. Ils sont prêts à contracter pour des chargements de bois de construction, livrables aux moulins, en Floride. Les personnes désirant passer des contrats par chargement, sont priées de s'adresser à THOMAS MURRAY & Co, à la Nouvelle-Orléans.
THOMAS MURRAY & Co sont chargés de la liquidation des affaires des anciennes sociétés de Pooley, Nicol & Co, et Criglar, Bachelder & Co. Ils ont assumé le paiement de toutes les dettes desdites sociétés.
THOMAS MURRAY,
JOHN C. POOLEY,
WILLIAM L. CRIGLAR,
GEO. F. C. BACHELDER.
Nlle-Orléans, 19 février 1859.

THOMAS MURRAY & Co.,
Marchands de toutes espèces de bois de construction,
Au Nouveau Bassin, encoignure des rues Julia et Cedar,
NOUVELLE-ORLEANS.
THOMAS MURRAY........... JOHN C. POOLEY
N.-O., 18 février 1859.

Le soussigné s'étant retiré des affaires de construction, remercie ses nombreux amis du généreux patronage qu'ils lui ont accordé. Il les prie de continuer cet appui à la nouvelle société, à laquelle il conservera toute son attention.
THOMAS MURRAY.
N.-O., 18 février 1859. 19 fév—1m cofleem

CHAPEAUX! Chapeaux!—100 douzaines chapeaux paille d'Italie pour hommes, larges bords, en déchargement et à vendre par LANATA FRERES,
16mars 9 et 11 rue Jefferson
CERISES à l'eau-de-vie—450 caisses à livrer par le navire Isaac Newton.
12 mars E CAVAROC & Co, 144 rue Royale

VIN DE QUINQUINA.
LE propriétaire de ce vin sent, de faciliter la digestion et fortifiant les organes digestifs, et de préserver de toute fièvre en général—L'usage en est fortement recommandé.
Se vend à la Pharmacie Franco-Italienne, de F. MERTA, encoignure Remparts et Quartier.
7mars—
CHAMPAGNE—Attendus incessamment: 50 paniers de la marque Delbeck et de Burghes, en grandes bouteilles;
EN MAGASIN—50 paniers d'iso grandes et demi bouteilles; 50 de Heidsieck Piper &c.
A vendre par FAURES & NORMAN,
15mars 36 et 38, rue Royale
COW PEAS—1500 sacs cow peas de la Caroline, en magasin et à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & Co,
7 fev—3 46 47 et 48, Vieille-Levée
DIVERS—[illegible]
WHISKY—160 barils whisky rectifié, à vendre par GALLOU & PASCAL,
21 fev 57 et 59 Vieille Levee

Etat de la Louisiane.
VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
QU'IL SOIT CONNU que ce quatrième jour du mois de mars, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante neuf, et la quatre-vingt-troisième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique,
Pardevant moi, Adolphe Boudousquié, notaire public dûment commissionné pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en présence des témoins ci après nommés et soussignés,
Ont personnellement comparu les parties qui ont signé les présentes:
Lesquelles ont déclaré que, désirant profiter et jouir des droits, privilèges et pouvoirs d'une Corporation légalement établie, conformément aux dispositions d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé "Acte pour l'organisation de corporations ayant pour objet des travaux d'amélioration et d'utilité publiques," approuvé le quatorze mars 1855, elles se constituent, par les présentes, en corporation, sous les nom, titre et raison de "Compagnie du Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans"; laquelle Corporation aura son domicile et son siège dans la ville de la Nouvelle Orléans, où se feront ses affaires.
Le but que cette Corporation déclare avoir en vue est d'ériger un Théâtre où les œuvres des meilleurs compositeurs de musique et auteurs dramatiques seront représentées dans les conditions les plus propres à les mettre en relief soit sous le rapport de la musique, de la mise en scène, ou des décors.
A cet effet, lesdits comparants conviennent, par les présentes, de ce qui suit:
ARTICLE 1er.
Le fonds capital de cette corporation est fixé à cent mille piastres ($100,000), divisées en deux cents actions de cinq cents piastres chacune; mais ce nombre pourra être augmenté, à la discrétion du Président et des Directeurs, jusqu'à un chiffre n'excédant pas cinq cents actions de cinq cents piastres chacune.
Et pour le montant présentement souscrit, les parties à cet acte ont payé comptant un quart de leurs souscriptions respectives, et ont souscrit, pour le reste, trois billets d'égales sommes, faits à l'ordre de la Compagnie du Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans, datés de ce jour, et payables respectivement à trois, six et neuf mois de leur date.
ARTICLE 2me.
Le Contrôle et la Direction des affaires de ladite Corporation seront exclusivement confiés à un Bureau composé de neuf Directeurs élus parmi les actionnaires. Le premier Bureau de Direction se composera des actionnaires suivants:
George Urquhart, Evan J. McCall, Charles Keck, Gustave Miltenberger, Eugène Rousseau, Cornelius Fellowes Charles Roman, Léon Queyrouze et Adolphe Schreiber, qui entreront immédiatement dans l'exercice de leurs fonctions, et les continueront jusqu'au troisième lundi de mars mil-huit-cent-soixante, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.
A l'avenir, l'élection des Directeurs aura lieu annuellement, le 1er lundi de mars de chaque année, après quinze jours d'avis, à cet effet, dans deux journaux de cette ville. Le Bureau de Direction aura le pouvoir de remplir toute vacance qui se fera dans son sein. A toutes élections et assemblées des actionnaires, chaque action aura droit à un vote que le porteur donnera en personne ou par procuration, et toutes les élections se feront par la voie du scrutin.
ARTICLE 3e.
Durant vingt-cinq ans entiers, à partir de cette date, ladite Corporation jouira du droit et du privilège de remplir sous son nom toute succession; de posséder, recevoir, acheter et vendre tous biens, meubles et immeubles, de faire tous contrats et emprunts, d'actionner et d'être actionnée en son nom de Corporation; et c'est au Président, en sa qualité, que devra être notifiée toute citation ou autre procédure légale.
ARTICLE 4e.
Le Bureau de direction élira un Président et un Secrétaire ou Trésorier choisis dans son sein, il aura le droit de prescrire les devoirs du Secrétaire ou Trésorier et d'exiger de lui un cautionnement pour l'accomplissement fidèle des devoirs de son emploi.
Il aura aussi le pouvoir de convoquer toutes assemblées des actionnaires, à telle époque et en tel lieu qu'il jugera convenables, en publiant un avis à cet effet durant trois jours au moins, dans deux journaux publiés à la Nouvelle-Orléans.
ARTICLE 5e.
Le Président et les Directeurs auront le droit de louer ou d'acheter une étendue convenable de terre dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et d'y faire construire une bâtisse propre à un Théâtre, ainsi que telles autres bâtisses que l'emplacement permettra; de faire faire tous les décors et de se procurer l'ameublement et les accessoires nécessaires audit Théâtre et de les compléter de telle façon qu'ils croiront utile.
Ils auront le pouvoir de louer les bâtisses, l'ameublement et les accessoires susdits, aux termes, conditions et stipulations qui leur paraîtront les plus favorables aux intérêts de la Corporation.
ARTICLE 6me.
Les actions du fonds capital de cette Corporation seront considérées comme biens meubles, et ne pourront être transférées que sur le livre que la Compagnie tiendra à cet effet,—lequel devra toujours rester en la possession du Président,—et contre la remise du certificat d'action.
Tout actionnaire sera tenu de payer le montant de sa souscription aux époques ci-dessus spécifiées; et à défaut de paiement par un actionnaire quelconque dans le terme voulu, le Président et les Directeurs pourront déclarer ses actions confisquées et les vendre de nouveau au profit de la Compagnie, et si quelque perte résulte de la vente ainsi faite, l'actionnaire en défaut en sera responsable, pourvu toutefois qu'avis préalable lui en ait été donné [illegible].
Lorsqu'un actionnaire aura payé ses actions intégralement, il aura droit à un certificat de leur montant, signé par le Président et contresigné par le Secrétaire ou Trésorier; il ne lui sera fait aucune demande de fonds, et il ne sera pas responsable [illegible] des dettes de la Corporation [illegible].
ARTICLE 7me.
Les loyers et revenus de la Corporation seront appliqués premièrement au paiement de ses dettes; et à la fin de chaque année, à partir de l'élection du premier Bureau de Direction, s'il reste un excédant d'argent entre les mains du Trésorier, après avoir payé les dettes, [illegible] le Président et les Directeurs pourront déclarer un dividende [illegible] proportionnellement entre les actionnaires.
En cas de dissolution de cette Corporation, soit par l'expiration de son terme, soit pour toute autre cause, une assemblée spéciale des actionnaires, convoquée à cet effet, élira trois commissaires dont le devoir sera de liquider les affaires de la Corporation, de vendre ses biens en vente publique ou privée, comme ils jugeront le plus convenable, d'en appliquer le produit ainsi que tous autres fonds de la Corporation au paiement de ses dettes, et de diviser le surplus, s'il y a lieu, proportionnellement entre les actionnaires.
ARTICLE 8me.
A toute assemblée d'actionnaires, il faudra, pour former un quorum, la présence des porteurs d'un tiers des actions qui composent le fonds capital; et à toute assemblée du Bureau de Direction la présence de cinq membres sera nécessaire pour former un quorum.
ARTICLE 9me.
Le Président et les Directeurs auront le pouvoir d'établir et de changer à leur gré les règlements qu'ils jugeront nécessaires, et de les mettre en vigueur.
Et c'est ainsi que tout a été convenu et stipulé entre lesdites parties.
Fait et passé en mon étude, dans la ville susdite de la Nouvelle-Orléans, le jour et la date ci-dessus énoncés, en présence de Louis Dutour et Paul Grima, témoins compétents et domiciliés en cette ville, qui ont signé avec lesdits comparants et moi, notaire, après lecture faite.

	Actions.	$		Actions.	$
Jas D Hill	5	2500	Victor Barthe	1	500
E Jones McCall	2	1000	Joachim Kohn	1	500
J F Généres	2	1000	Chas Holland	1	500
Léon Queyrouze	2	1000	M Musson	1	500
Charles Roman	2	1000	Jno Watt	2	1000
G Miltenberger	2	1000	A J Watt	1	500
Chs Boudousquié	4	2000	J G Lingham	2	1000
Eug Rousseau	2	1000	L Boudousquié	1	500
G Urquhart	2	1000	P. pro. Sophie Boudousquié, L. Boudousquié	1	500
C Kock	2	1000			
C Fellowes	1	500			
A Schreiber	1	500	Wal. L Campbell	1	500
T Greenfield	1	500	El. Gautier	1	500
Avegno, Bender & Co	1	500	C Cavaroc	1	500
			Amédée Decatel	1	500
Alph Miltenberger	2	1000	Omer Lauve	[illegible]	500
L Spangenberg	1	500	C & E Rolling	1	500
Pierre Poutz	2	1000	Victor Roumage	1	500
Bellanger & Co	4	2000	Fergus Penlston	2	1000
John Pemberton	1	500	V Choppin	2	1000
J Tuyès	1	500	A C Trémoulet	1	500
James D Denègre	2	1000	C Olivier	1	500
A Carrière	2	1000	Wm Mure	1	500
J Burnside	2	1000	A Lescourt	1	500
Wm Urquhart	2	1000	Sanchez & Benit	1	500
David Urquhart	2	1000	Victor Beale	1	500
Bayard Milligan	2	1000	J Lavois & Co	1	500
Jn Perkins jr	2	1000	J R Toledano	1	500
J & M Hyams, Par D. Urquhart agent	1	500	Bellocq, Noblom & Co	2	1000
			J J Albert	1	500
Armand Heine	2	1000	Ch Bienvenu,	1	500
Thos Byrne	2	1000	Ed J Forstall	2	1000
West, Villeré & Co	1	500	F J Forstall,	1	500
H W Conner jr	1	500	G Lesumont	1	500
Ar. Miltenberger	1	500			
Antoine Barral	1	500	Archd. Montgomery	1	500
Paulin Durel	1	500	Bujac & Hensler	1	500
Vor Maignan	1	500	H M Wright	1	500
A Delpit	1	500	C W Allen	1	500
P Casenave	1	500	Vor Lecesne	1	500
C Génois	1	500	Alex Bonneval	1	500
J M Lapeyre	1	500	John M Hager	1	500
R M Davis	1	500	A D Kelly	1	500
C H Slocomb	2	1000	F Lonsdale	1	500
W H Letchford	1	500	W B Wiles	1	500
E Marquèze	1	500	R Gardère	1	500
E Giquel	2	1000	Félix Labatut	1	500
Olympe, Boisse. & Co	1	500	P Maillard	1	500
			Louis F Maxent	1	500
P A Giraud, Par D A Chaffraix	2	1000	A Ledoux	2	1000
			M R Haggerty	1	500
			W Newton Mercer	2	1000
S Planian	2	1000	G Legardeur	1	500
P Lobit	1	500	Ménard & Vignaud	1	500
Jno Thornhill	2	1000			
R P Hunt	1	500	C W Cammack	1	500
R W Adams	1	500	C Beckham	1	500
J H Shaeffer	1	500	Robt Slark	1	500
p. p. T Moreau, Anatole Voisin	1	500	G W Dunbar	1	500
J N Hanna Jr	1	500	P N Wood	1	500
Lanata frères	1	500	R J Ward	1	500
S F Slater	1	500	Addison Cammack	1	500
A Ferry	1	500			
p. p. Roman & Kernion	2	1000	Augustus Reichard	1	500
F V Labarre	1	500	Thos McLellan	1	500
W E Starke	1	500	Wm Whann	1	500
Geo Connelly	2	1000	C Fassy	1	500
Sam Smith	1	500	Stewart W Fisk	2	1000
Alex. Harris	1	500	Bienvenu frères	2	100[illegible]
			Bernard Turpin	1	500
Piaggio & Viosca Jr	1	500	T U Payne	1	500
J J Fernandez	1	500	A M Bonachi	1	500
S L & E L Levy	1	500	P O Hébert	1	500
Eustis Barget, pp W Urquhart	1	500	par G Miltenberger, Robert Geddes	1	500
			Edwd Hiff	1	500
M Puig	1	500	Manuel Payro	1	500
M Gillis	1	500	F W Tilton	1	500
W Cox	1	500	Gerard Stith	1	500
Mason Pilcher	1	500	R R China	1	500
Joseph Hoy	1	500	Alf. Penn	1	500
H W Avery	1	500	Chas M Waterman	1	500
Botchford Brown & Co	2	1000			

Capital souscrit, cent mille piastres; $100,000
L. DUTOUR, PAUL GRIMA, } Témoins.
AD. BOUDOUSQUIÉ, not. pub.
Copie conforme à l'original déposé en mon bureau pour recours.
AD. BOUDOUSQUIÉ, not. pub.
BUREAU DES HYPOTHÈQUES.
Le soussigné, Conservateur des hypothèques pour la ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que la charte ci-dessus de la Compagnie du Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans a été enregistrée ce jour en son bureau au Livre S. No 4, folio 28.
Nouvelle-Orléans, 10 mars 1859.
11mars—10j (Signé) P. PAJAUD, Dép. Rec.

Compagnie du Théâtre de la Nlle-Orléans.
A UNE assemblée des Directeurs de la Compagnie du Théâtre de la Nlle-Orléans, le 21 du courant, il a été unanimement
Résolu qu'en vertu des pouvoirs délégués par la première clause de la charte, le capital de la Compagnie sera et par le présent [illegible]
E. J. McCALL, Président.
[illegible], Secrétaire. 15mars—6t
LES Directeurs de la Compagnie du Théâtre de la Nlle-Orléans [illegible]
A. BOUDOUSQUIÉ, not. pub.
BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE-ORLEANS.
[illegible]
3 mars 1859.
UN dividende de [illegible]
11mars J. E. PERCY, Secrétaire

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la LOUISIANE
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1859.
CONFORMEMENT aux dispositions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues du 1er mars 1858 au 28 février 1859		$607,592 37
Montant des primes non gagnées le 1er mars 1858		93,970 00
		701,548 81
Savoir:		
Primes sur les assurances contre l'incendie	$373,430 19	
Primes sur les assurances maritimes	260,224 22	
Primes sur les assurances contre les risques fluviaux	167,838 50	$701,548 81
Moins les primes non réalisées,	90,314 00	
Primes remboursées	7,246 06	97,560 16
Montant net de primes réalisées dans l'année finissant le 28 février 1859		640,942 23
Pertes pendant la même période, à savoir:		
Pertes par incendies	19,795 44	
Pertes maritimes	141,720 55	
Pertes sur les rivières	70,950 46	
	232,466 45	
Dépenses et ré-assurances, intérêt en moins escompte, etc	$25,186 25	257,349 22
Profits nets pour l'année finissant le 28 février 1859		386,394 01
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Hypothèques sur propriétés foncières valant le double des prêts qu'elles représentent		120,162 85
Investi en actions de banque, coût		44,325 00
Do en bons de la ville coût		84,650 00
Prêté sur garantie d'actions de banque et de bons		290,125 00
Effets à courte échéance, à encaisser en paiement de primes		200,820 18
Propriétés foncières		2,136 66
Primes en recouvrement		16,134 63
Scrips d'assurance etc		67,244 06
En caisse		171,296 32
Total de l'actif		$997,227 02

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Qu'il soit connu que ce 15 mars 1859, par devant moi, le soussigné, Juge de Paix dans et pour la ville ci-dessus mentionnée, se sont présentés Charles Briggs, Président, et H. P. Janvier, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est exact et fidèle, et une copie exacte des livres de la dite Compagnie.
Signé CHAS BRIGGS, Président.
Signé H. P. JANVIER, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce 15 mars 1859.
Signé C. M. BRADFORD,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT sur les certificats non-payés de profit, à partir du DEUXIEME LUNDI DE MAI prochain et de racheter, à partir de cette date, les émissions des années 1856 et 1857.—Les Directeurs ont, en outre, déclaré un dividende de SOIXANTE POUR CENT, en Scrips, sur le montant net des primes gagnées dans l'année, expirée le 28 février 1859, pour lequel dividende des certificats seront émis à partir du PREMIER JUIN 1859.
CHARLES BRIGGS, Président
ANTOINE CARRIERE, Vice-Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.
—DIRECTEURS—
Antoine Carrière, John Thornhill,
A Brugier, John Fox,
Mason Pilcher, C Fassy,
G A Fosdick, W A Violett,
C W Phillips, E Gannahons,
Thomas Byrne, A S Montgomery,
Richard Nugent, N M Bonachi,
E H Pomroy, F W Kirshoff,
J L Macaulay, William Preko,
J S Wallis, J Cammack,
A Lescurt, Addison Cammack,
C Lafitte, Leon Queyrouze,
William Urquhart, A F Noblom,
Henry Rodewald, J W Burbridge,
W C Watts, G W Dunbar,
J Avet, Albert Cammack,
17mars E C Oglesby.

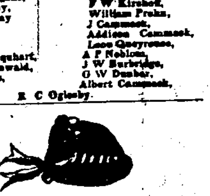

Grand magasin de Modes
DU SUD,
Aux prix de New-York.
S. G. FABIO,
Rue de Chartres, encoignure Hôpital,
ANNONCE respectueusement à sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a reçu de New-York, par les steamships Empire City, Cahawba et le brick North, directement des fabriques, un grand assortiment de chapeaux de paille de printemps et d'été, comprenant—
CHAPEAUX DE PAILLE ANGLAISE, BLANCHE ET GRISE,
CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE.
CHAPEAUX DE PAILLE DE RIZ ET A JOUR
CHAPEAUX EN CRIN, CREPE ET DENTELLE.
Un grand assortiment de Chapeaux en paille grise, pour demoiselles.
Un grand choix de châles et mantelets de dentelle noire.
Il vendra toutes ses marchandises aux prix de New-York. L'attention des marchands de la campagne et surtout celle des dames et des messieurs est appelée sur son assortiment.
Toutes les commandes seront remplies promptement et à satisfaction.
Il sera fait aux acheteurs au comptant un escompte de 10 pour cent sur le prix de New-York
S. G. FABIO, rue de Chartres,
15mars—3m encoig. Hôpital, N.O.

Chapeaux de paille.
Aux prix de New-York.
REÇU tout récemment de New-York, par les steamships Cahawba et Empire City, un grand assortiment de chapeaux de paille pour garçons, demoiselles et enfants. On les vendra, en gros et en détail, aux prix de New-York, l'attention des marchands de la ville et de la campagne est appelée sur cet assortiment. S. G. FABIO, rue de Chartres,
15mars—3m encoig. Hôpital

Casquettes! Casquettes!
VENANT d'être reçu d'Europe et de New-York, un grand assortiment de casquettes paille grise et blanche de fantaisie.
250 douz CASQUETTES paille anglaise,
250 " " grise de fantaisie
150 " " Pedal,
100 " " Jokey blanche,
A vendre, en gros et en détail, aux prix de New-York, par S. G. FABIO,
15mars—3m Rue de Chartres, enc. Hôpital

Corset tournure, patenté, de Douglas et Sherwood.
CET article réunit à la fois une forme et un fini remarquables et un busc d'un modèle parfait; il permet aux personnes de fonctionner librement et supporte agréablement le dos. [illegible]
Douglas et Sherwood manufacturent toujours les Jupons à extension
Jupons de matinée.
On peut voir des échantillons à l'Agence.
B. WENTWORTH,
Agent pour la vente en gros.
No 112, rue du Canal, enc. Royale.
Entrée par la rue Royale. 15mars—1m

Dissolution de Société.
LA société existante sous la raison de LEON PIERRE & Cie a été dissoute par la mort d'un des associés et par le commun accord des associés. M. Léon Pierre reste seul chargé de la liquidation.
Nlle Orléans, le 12 mars 1859.
F E SOURDES, L. PIERRE.
14mars—1m

AVIS.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il continuera les affaires en Cuir et accessoires sous la raison LEON PIERRE & Co. pour son propre compte.
Pendant son absence de la ville, M. Charles Bendix sera chargé de sa procuration.
Nlle-Orléans, 12 mars 1859.
14mars—1m L. PIERRE.

Dissolution de Société.
LA Société existant entre VILLIEN FRERES et ARNAUD a été dissoute par acte du 19 février dernier. Les frères Villien restent chargés de la liquidation.
Nelle-Orléans, 3 mars 1859. 4 mars—3f en 10 j

PORTRAITS
DAGUERREOTYPE, AMBROTYPE, et PHOTOGRAPHIE.
F. MOISSENET a l'honneur d'informer ses anciens clients et le public en général, qu'il a ouvert une nouvelle galerie au No 6 rue du Camp, encoignure Canal.
Les milliers de portraits sortis de son atelier pendant les 15 années qu'il a exercé sa profession, sont la meilleure garantie qu'il puisse offrir de la supériorité de ses portraits.
On trouvera dans cet établissement un grand choix de cadres, écrins et épingles ou médaillons.
9mars—1m 1re p

AMER TONI-AROMATIQUE.
CORDIAL DÉLICIEUX POUR LES DAMES ET LES VIEILLARDS, ETC.
CET AMER TONI-AROMATIQUE dont la saveur et l'arome sont des plus agréables, est préparé pour être pris par, même par les personnes les plus délicates; il a la propriété de rétablir le système entier dans tous les cas de débilité générale; son usage continuel détruit les affections nerveuses, fortifie l'estomac et entretient l'appétit et la bonne digestion d'une manière permanente, condition qui prévient les maladies de foie et celle appelée gastrite, causées par les mauvaises digestions.
Préparé et vendu par A. A. PETCHAUD,
16janv—4m 1re p Pharmacien, 98, rue Royale

Veuve Clicquot Ponsardin CHAMPAGNE.
MM. C. F. & H. G. SCHMIDT, à New-York, seuls importateurs pour les Etats-Unis et les Canadas, ont nommé MM. E. SUTOKN & Cie, 41, rue Carondelet, et THOMPSON & HURLEE, 9, rue Gravier, agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ce Champagne si justement renommé.
Ces maisons seront toujours approvisionnées par nous. 6 mars—1m 1re p

Société Suisse.
LES membres de la Société Suisse sont priés d'assister à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu lundi, 14 du courant, à 7 1/2 heures précises du soir, à la salle de la Société, pour délibérer sur des affaires qui les intéressent.
On compte sur la présence de tous les membres.
12mars—14 A. GALEPPI, Président

HOTEL
De l'Amérique du Sud
43, *Walker street* (*New-York*).
LAURENS SENS, ayant travaillé pendant dix ans dans plusieurs des principaux établissements de la Nouvelle-Orléans, recommande son hôtel à MM. les voyageurs, qui y trouveront tout le confort qu'ils peuvent désirer.
Cet établissement, fondé depuis trois ans, est situé à proximité de tous les embarcadères et au centre des affaires. 13fev—3m

LIBRAIRIE PAYA.
En vente:
L'EMPEREUR NAPOLÉON III ET L'ITALIE.
Aussi: Madame la duchesse d'Orléans, Hélène de Mecklembourg Schwerin.
G. COPPIER & Co,
9 mars 45, rue de Chartres

C. & E. BOLLING.
SUCCESSEURS DE P. ROY,
Marchands de groceries en gros et en détail
Marchands de vins,
Liqueurs étrangères et du pays,
No 48, rue de la Vieille Levée, Entre Bienville et Conti.
Nouvelle-Orléans.

Magasin de Tapis,
No 19, RUE DE CHARTRES,
LE soussigné vient de recevoir d'Angleterre et du Nord un assortiment de [illegible]
TAPIS MEDAILLONS, VELOURS, [illegible]
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
Succession de Pierre Brou, décédé.
ETAT DE LA LOUISIANE.— *Cour du 6ème District Judiciaire.*
PAROISSE SAINT-CHARLES.
EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour ci-dessus intitulée, et hors dans l'affaire de la susdite succession,
J'offrirai en vente publique, à la maison de cour de cette paroisse, jeudi 7 avril prochain, à 10 heures du matin, les esclaves ci-dessous nommés, appartenant à la succession de Pierre Brou, savoir:
Harney, nègre créole, âgé de 42 ans, de champ;
Charles, nègre américain, âgé de 42 ans, de champ;
James, nègre américain, âgé de 46 ans, de champ;
Louis, nègre créole, âgé de 44 ans, de champ;
Valcour, nègre créole, âgé de 18 ans, de champ;
Severin, alias l'Avocat, nègre créole, âgé de 16 ans, de champ, marronneur;
Constance, négresse créole, âgée de 14 ans, gardienne d'enfants;
Louis Bonnet-Carré, nègre créole, âgé de 20 ans, de champ;
Tom, nègre américain, âgé de 42 ans, de champ;
Charley, nègre américain, âgé de 23 ans, de champ;
Sam, nègre américain, âgé de 30 ans, de champ;
Eléonore alias Marcelite, négresse créole, âgée de 18 ans, gardienne d'enfants;
Hilaire, mulâtre créole, âgé de 18 ans, domestique de maison,
Paul alias Mongole, mulâtre créole, âgé de 7 ans.
Termes et conditions:
Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par privilège et hypothèque, et portant intérêt à raison de six pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à maturité, et huit pour cent d'intérêt l'an, de l'échéance jusqu'à parfait paiement; lesquels billets seront faits payables à la Banque des Citoyens, à la Nouvelle-Orléans. Actes de vente par l'administrateur de la succession, pardevant le recorder de cette paroisse aux frais des acquéreurs.
Paroisse St-Charles, le 7 mars 1859.
N. ST-MARTIN, Shérif.
14 mars—au 6 av

CHANGEMENT DE DOMICILE.
F. RIMAILHO & Co
ONT transféré leur magasin du No 59, rue de Chartres, au No 45 de la même rue, entre Douane et Bienville.
Ils ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle qu'ils reçoivent journellement d'Europe et du Nord, un assortiment des plus complets D'ARTICLES DE FANTAISIE. 23 fev—1m

A vendre ou à louer.
La belle bâtisse en briques, à étages, située dans la rue Dauphine, entre Dumaine et Saint-Philippe, ayant cinq chambres à coucher, deux cabinets, une salle à manger, un salon et vestibule; cinq chambres à domestiques, cour devant et derrière. La propriété est convenable pour une grande famille. Pour les termes et conditions s'adresser à E. DUSSUMIER,
Nos 46, 47 & 48, encoignure Vieille-Levée et Conti.
26fev—6S

Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans.
LES souscripteurs au capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans, sont prévenus qu'un versement de dix pour cent est maintenant demandé et payable au bureau de la Compagnie, à partir du 16 mars prochain
LOUIS GAGNET, Secrétaire.
16fev—30j.

THOS. MURRAY............JNO. C. POOLEY
Thos. MURRAY & Co.
(Successeurs de Pooley, Nicol & Co,)
Chantier de bois de pin jaune de la Floride, pour les constructions.
Encoignure des rues Cedar et Julia,
Au Nouveau Bassin—ancien chantier de Hunt.
Nous avons constamment un grand assortiment de toutes espèces de bois préparé pour planchers et plafonds; de bardeaux, lattes, etc, et tous les bois nécessaires pour les bâtisses
26 fev— THOS. MURRAY & Co,

Chantier de bois de pin jaune de la Floride
Ayant vendu le stock qui se trouve dans notre vieux chantier, au VIEUX BASSIN, nous prions nos amis de se rappeler que nous ne faisons d'affaires qu'au chantier de bois de pin jaune de la Floride, encoignure des rues Cedar et Julia, au Nouveau Bassin.
Les commandes laissées à la boîte No 84, au "Mechanics et Dealers' Exchange," No 19, rue St-Charles, seront promptement exécutées.
THOS. MURRAY & Co,
THOS MURRAY. JNO. C. POOLEY
26 fev—6S

Grand déballage de marchandises nouvelles de printemps.
THEODORE DANZIGER
NOUVEAU MAGASIN DE
MARCHANDISES SECHES
à bon marché.
228........et........230
RUE ROYALE COIN ET PHILIPPE.
AU GRAND VÉRANDAH.
(*Succursale* au No 125, rue des Remparts autrefois Cirque.)
THEODORE DANZIGER fera AUJOURD'HUI LUNDI, 7 février, l'OUVERTURE de son stock de marchandises nouvelles de printemps, se composant de:
CHALES, MANTELETS et BOURNOUS,
EN VRAIES DENTELLES DE CAMBRAIE,
JACONATS.
Barèges anglais......15 cents la yarde.
Do Do ......à 25 cents la yarde.
ROBES A DEUX JUPES ET A LEZ,
ROBES D'ORGANDI et TOILETTES DE BAL,
TARLATANES roses, bleues et blanches.
RUBANS ROSES, bleus et blancs de toutes largeurs.
5000 yardes indiennes, modes du printemps, à 10 cts
COTON écru et blanc, à bon marché.
500 douzaines MOUCHOIRS DE BELLE TOILE BATISTE, à $1 50 la douzaine, valant $3.
1500 yds TOILES D'IRLANDE par coupons, à 25 cts.
1500 do do do très fine, do do à 50 cents.
RUBANS ET COIFFURES A BON MARCHÉ.
7 fev—

A louer
Une maison en briques à 2 étages, située rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe. S'adresser aux Nos 16 et 18 rue St-Louis.
26 fev

L'Hôtel St-Louis à louer.
Le bel Hôtel faisant face aux rues Royale et St-Louis, et connu sous le nom de HÔTEL ST-LOUIS est à louer à bail, pour cinq ans, à partir du 1er octobre prochain. S'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à
24fv—30f EUGENE ROUSSEAU, Caissier

Ingénieurs Civils.
CAPT. J. K. DUNCAN, W. P. DUNCAN, S. L. JAMES
J. K. DUNCAN & Co.
INGENIEURS CIVILS ET VOYERS,
Architectes et Surintendants,
no 131, rue de la Commune, et
24fv—1m 24 1/2, rue Carondelet

Avis aux Distillateurs.
ATTENDU par le navire Elisabeth Ellen, de Bordeaux:
150 caisses de 12 bouteilles, forme anglaise, verre blanc;
15 do do do do dorée;
10 do sardines de 100/2 boîtes de Garres jeunes;
A vendre par DUPRÈRE & DEFFEZ,
9fev 1rep 59 Vieille Levée

Mme THIERRY
Rue du Quartier, 46, entre Levée et Chartres,
Fait bouquets de tous genres sur commandes
Aussi—Plantes de toutes sortes à vendre.
Dépôt de SANGSUES HONGROISES et autres, à 30 sous la pièce. 3 fev—

LA société existant entre Messrs. COUGET et BARTHET est dissoute ce jour d'un commun accord.
M. LEON COUGET est seul chargé de la liquidation de la maison. LEON COUGET. SYLVAIN BARTHET,
Nouvelle-Orléans 27 janvier, 1859.
M. LEON COUGET continuera le même genre d'affaires au No 21 rue Madison, et prie ses amis et le public de vouloir bien l'honorer de leur patronage
LEON COUGET, 21 rue Madison
Nlle-Orléans, 27 janvier 1859 28 janv—3m

C. C. 1848, 1849, 1851
EN débarquement du navire South America, de Bordeaux:
216 caisses, à vendre par LOUIS F. MAXENT, Seul agent, 50, rue Toulouse
18 fév

PACANES—110 sacs pacanes du Texas, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE
1 mars Nos 21 et 23, rue Gravier
LAINE—14 balles laine du Mexique, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
1 mars Nos 21 et 23, rue Gravier

Chantier de Pin Jaune
DE LA FLORIDE,
AU VIEUX BASSIN.
CHEVALIER & LAUGHLIN,
Successeurs de Pooley, Nicol & Co.,
Au chantier, coin Promenade Carondelet et rue Robertson, Vieux Bassin. 8mars—aulmai

Napoléon III et l'Italie,
BROCHURE ATTRIBUÉE A L'EMPEREUR NAPOLEON III.
Reçue par le steamer Canada, et en vente chez
Ver HESERT & Cie,
8 mars 149, rue de Chartres

A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART.
Une grande propriété située rue Prieur, entre Ursulines et Hôpital, convenable pour une nombreuse famille. La maison se compose de six appartements au rez-de-chaussée, deux cabinets, deux cours et une belle galerie donnant sur un joli jardin. La cuisine a sept chambres. Le tout couvert en ardoises et en bon état.—Aussi, un beau jardin et beaucoup d'arbres fruitiers. Le terrain est très élevé.—Un Piano Pleyel presque neuf.
S'adresser sur les lieux. 10mars—1m

Dissolution de Société.
LA société en commandite existant sous la raison sociale BLANCARD & GUITET, est dissoute d'un commun accord. G. P. BLANCAND, J. GUITET. A. PEPIN, commanditaire
Nlle-Orléans, 1er mars 1859. 10mars

Avis de société.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale Blancard & Guitet, et qu'ils continueront le même genre d'affaires que par le passé. G. P. BLANCARD, J. GUITET.
Nlle-Orléans, 1er mars 1859. 10 mars—

Demande d'emploi.
UN jeune homme acclimaté, parlant l'allemand et le français, désirerait trouver une place dans un magasin ou un bureau comme teneur de livre ou de toute autre qualité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 10 mars—6

DEMANDE—On demande un commis pharmacien parlant le français et l'anglais—[illegible] S'adresser, en donnant les noms des personnes qui recommandations, à la Boite C no 206, Bureau de la Poste. 5 mars

Demande.
ON demande immédiatement un jeune homme parlant le français et l'anglais. Inutile de se présenter sans références de la ville.
TURCOTTE BLANCAND,
11 mars— Magasin Rouge

DIVERS—[illegible] LANATA FRERES,
18mars 9 et 11 rue Jefferson

Changement de bureau
[illegible] LEOVY & DUNCAN.

MAGNIFIQUE PLAN AMELIORE
POUR ETRE TIRE PAR
Wood, Eddy & Co.
Successeurs de
S. Swan & Co. et Gregory, Maury & Co
Et Directeurs actuels des Loteries de la Georgie, de Delaware, du Missouri et du Kentucky.
Loterie de l'Académie de Sparta,
Gros lot, $50,000.
—BILLETS $10 SEULEMENT.—

Nouveau et magnifique plan.
Les loteries suivantes seront tirées par S. WOOD, EDDY & Co, *successeurs de Samuel Swan & Co, de la Georgie, de Gregory et Maury, de Delaware, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA, en Georgie dans le mois de mars* 1859, *à AUGUSTA, (Georgie), publiquement, comme suit:*
CLASSE 10—Pour être tirée SAMEDI, 5 Mars 1859
CLASSE 11—Pour être tirée SAMEDI, 12 Mars 1859
CLASSE 12—Pour être tirée SAMEDI, 19 Mars 1859
CLASSE 13—Pour être tirée SAMEDI, 26 Mars 1859
Sur le plan de nombres simples.
CINQUANTE MILLE BILLETS.
MAGNIFIQUE PLAN!

1	Lot de	$50,000	1	Lot de	$1500
1	do	20,000	50	do	500
1	do	10,000	100	do	400
1	do	5,000	100	do	300
1	do	4,000	100	do	150
1	do	3,000	100	do	100

APPROXIMATIONS.

4 Lots de	$400,	approxim. de	$50,000	sont	$1,600
4 do	300	do	20,000		1,200
4 do	250	do	10,000		1,000
4 do	225	do	5,000		900
4 do	200	do	4,000		800
4 do	150	do	3,000		600
4 do	100	do	1,500		400
5,000 do	20	soit			100,000
5,485 lots s'élevant à					$320,000

Une circulaire donnant le plan des Loteries sera envoyée à quiconque le désirera.
Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50
Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.
Les numéros 1 à 50,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en fer-blanc et mis dans une roue.
Les premiers 435 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.
Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui lisent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.
APPROXIMATIONS.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 7 premiers lots, auront droit aux 28 lots d'approximation d'après le plan.
Exemple:—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $50,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251, 11,252 auront droit à $400 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 548, 549, 551, 552 auront chacun droit à $300, et ainsi de suite d'après le tableau ci-dessus.
Les 5000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $50,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $50,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20; si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.
On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire le risque:
Certificat d'un paquet de 10 billets entiers......$80
do do de 10 demi billets........ 40
do do de 10 quarts de billet.... 20
do do de 10 huitièmes de billet.. 10
En demandant des billets ou des certificats, faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.
Les acheteurs peuvent avoir des billets finissant par le chiffre qu'ils désignent.
Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent. La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.
Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.
Toutes les lettres sont strictement confidentielles.
Adressez les demandes de billets ou de certificats à WOOD, EDDY & Co
Boîte 26, S. Nouvelle-Orléans.
24fev ou à WOOD, EDDY & Co, Augusta, Georgie

Ouvrages de valeur,
A vendre aux souscripteurs seulement
LES ŒUVRES COMPLETES D'AUDUBON, en 13 volumes, reliure en maroquin de Turquie, 100 spécimens d'oiseaux et 200 animaux—Prix, $175.
NORTH AMERICAN SYLVA, en 5 vols, 277 planches coloriées, comprenant environ 200 des arbres de la Louisiane, $70.
NATIONAL PORTRAIT GALLERY (portraits nationaux) en 4 vols, avec 150 portraits et biographie des hommes célèbres, $44.
INDIAN GALLERY (Galerie Indienne) en 3 vols composée de 120 portraits de nos chefs et guerriers indiens, $48.
BOYDELL'S ILLUSTRATIONS OF SHAKESPEARE, 2 gros vols. fol., contenant 100 grandes et belles planches, avec texte explicatif, $125.
Ces ouvrages sont imprimés, reliés, etc., de la meilleure qualité [illegible]
[illegible]
ALSTON MYGATT,
No 35, rue du Camp, au premier
1er mars—1m—v etc

Aux habitants sucriers.
ATTENTION!
EQUIPAGE A CHARBON.
CE nouveau genre d'Equipage ouvert, patenté le 4 jour, 2 mars 1855, se montre expressément pour la fabrication du sucre par l'usage du charbon de terre comme combustible. [illegible]
[illegible]
Iberville, Bayou Goula,
Sucriers et monteurs d'Equipages, [illegible]
15mars—1m

Bon marché extraordinaire!
Belles marchandises de printemps!
E. GUITTARD,
Encoignure Royale et Ste-Anne.
JACONATS FRANÇAIS à 10 cts la yarde;
JACONATS FRANÇAIS FINS à 12 1/2 cts la yarde;
ORGANDIS IMPRIMÉS à 25 cts la yarde;
MOUCHOIRS BATISTE PUR FIL à 50 cts la douzaine;
BATISTE PUR FIL IMPRIMÉE à 25 cts la yarde;
MALAKOFF DOUBLE EXTENSION, PUR ACIER, CERCLES à 1.50;
ROBES DE BAPTÊME BRODÉES à 1.50.
GRAND CHOIX DE
Toiles à draps et pour chemises, toiles de fil, linge de table damassé et uni, ombrelles, bas, chaussettes, robes à double jupe, à volants et à lés, soieries noires et fantaisie.
Bobinet pour moustiquaire, mousseline Jacquard brochée, mitaines en fil, mérinos double par laine, &c., &c.
Les dames sont invitées à venir visiter le stock non seulement elles pourront se convaincre du grand bon marché, mais encore verront aussi un assortiment du meilleur goût. 16mars—1m

Nouveau procédé de R. A. Stewart
POUR LA DÉFÉCATION ET LA CLARIFICATION DU JUS DE LA CANNE, DU SIROP, DE LA MÉLASSE ET DE TOUTES LES MATIÈRES SACCHARINES.
LES personnes qui désireraient employer ce procédé, peuvent obtenir le droit de s'en servir en s'adressant à mes agents, MM. PILCH, R. GOODRICH & Co, No 33, Factors' Row, Nlle-Orléans, où sont exposés des échantillons de sucre.
16 mars—3m R. A. STEWART.

RAVELET,
23...... *Rue de Chartres*...... 23.
Nouveautés pour modistes, en gros
REÇU par les navires du Havre:
CHAPEAUX DE CRÊPE ET DE PAILLE,
FLEURS ARTIFICIELLES,
CRÊPES,
RUBANS,
BLONDES,
COIFFURES,
LINGERIE,
VOILES POUR MARIÉES,
CORSETS,
MITAINES FILETS,
BANDES BRODÉES,
EVENTAILS,
CONFECTIONS POUR ENFANTS,
JUPONS FILETS ET GUIPURE A RESSORTS,
&c., &c., &c., &c.
La maison Ravelet réclame l'attention des acheteurs pour son grand choix et la modicité de ses prix. 4 mars—1m

Vin de Champagne
CHS. FARRE
Successeur de MAX SUTAINE & Co,
Vin de Sillery Cabinet et Impérial,
vendu par tous les groceurs et confiseurs.
M. A. MAURICE, représentant de la maison, est prêt à exécuter tous les ordres au No 20 rue de la Douane.
Exposition Universelle de l'Industrie et des Beaux-Arts, 1855.
LE jury national décerne la Médaille de 1re classe à M. C. FARRE, successeur de Max Sutaine & Co, à Rheims.
Palais de l'Industrie, 15 novembre 1855.
NAPOLEON BONAPARTE,
Président de la Commission
Cour de Prusse.
En récompense de la qualité du Champagne fourni par vous depuis longues années, nous vous octroyons le brevet de fournisseur de notre cour avec autorisation de rendre publique cette faveur sous notre écusson et armes.
Berlin, 4 février 1855.
19 janv—2m 1re p ALBRECHT, Prince de Prusse

WATTS, WILEY & Co,
Marchands-Commissionnaires,
No 3, Pine street, St-Louis, Mo.

MM. JAMES CONNOLY & Co,
No 44, rue Poydras, Nlle-Orléans,
FERONT des avances sur les marchandises qui leur seront consignées. 13 jan—3m 1re p

Chapeaux de Panama! Chapeaux de Panama!
Les soussignés offrent en vente 30 douzaines de chapeaux de Panama, importés directement. Les chapeliers et les marchands sont invités à venir les examiner. On les vendra à bas prix et à des conditions avantageuses.
18 fev—1m CUCULLU & PREZA, 5 rue St Louis

Demande d'agents.
ON demande des agents pour la vente d'un ouvrage de prix publié à la Nouvelle-Orléans. S'adresser à la boîte J 38, bureau de Poste de la Nlle-Orléans, avec timbres pour la réponse. 29 janv—

Lac Pontchartrain.
RESTAURANT
BOUDRO,
BILLMAN & COLLINS, Successeurs [illegible]
[illegible]
A vendre par PIAGGIO, & VIOSCA jr
8 mars 9, rue Conti